



**LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL
GÉNÉRAL DE SUSCÉVAZ
LE PERSONNEL DE
L'ADMINISTRATION
COMMUNALE AINSI QUE TOUTE
LA POPULATION DU VILLAGE**

ont la grande tristesse et le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Alain MARTIGNIER**

Syndic de notre commune

Survenu brusquement lundi 18 février 2013.

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.